

Directives

Culture pluridisciplinaire

La Fondation Ernst Göhner accorde un soutien financier à des projets culturels pluridisciplinaires d'envergure nationale ou suprarégionale en Suisse et à des projets d'infrastructure d'organismes responsables suisses actifs dans plusieurs domaines. La notion de pluridisciplinarité se rapporte ici aux projets qui concernent au moins deux domaines culturels de manière équivalente et/ou qui intègrent des concepts de plusieurs disciplines, y compris en recourant aux nouveaux médias.

Le dossier de demande complet doit être soumis au moins 5 mois avant la réalisation du projet.

Un soutien peut être accordé aux projets suivants:

- Productions et performances scéniques pluridisciplinaires qui comptent au moins 4 représentations dans au moins 2 lieux
- Expositions et installations pluridisciplinaires
- Festivals pluridisciplinaires
- Podcasts, installations audio et balades sonores à contenu artistique
- Infrastructure d'organismes responsables actifs dans plusieurs domaines, comme les théâtres tridisciplinaires
- Projets pluridisciplinaires dans les domaines de la relève, de la médiation et de la mise en réseau

Un soutien ne peut être accordé aux projets suivants:

- Projets amateurs
- Revues, périodiques
- Travaux de diplôme (BA, MA), thèses, publications commémoratives
- Colloques et actes de colloques, congrès, symposiums, conférences, séminaires
- Marchés, foires, événements de bienfaisance
- Concours, prix
- Bourses (sauf en collaboration avec la Fondation Kiefer Hablitzel et la Fondation suisse d'études)
- Frais de voyage, de séjour, de formation, de subsistance, résidences
- Couverture du déficit de projets déjà réalisés